

→ Atelier « S'appuyer sur les outils de diagnostic »

Objet : Le préalable à la construction d'une politique de lutte contre l'isolement est la réalisation d'un état des lieux partagé des besoins et des solutions qui existent. Les objectifs de cet atelier seront de recenser les outils de diagnostic nationaux, régionaux et locaux qui peuvent contribuer à les repérer. La production de l'atelier devra aussi mettre en valeur les outils qui favorisent l'association des personnes âgées et/ou leurs représentants.

Thématiques à traiter :

- Identifier les méthodes et les outils existants pertinents (au niveau national, régional ou local) pour recenser les besoins et l'offre
- Repérer les outils de diagnostic particulièrement inspirants et facilement transférables
- Identifier les éléments clés à faire figurer dans un état des lieux
- S'interroger sur les outils à construire pour mieux prendre en compte les besoins de populations très spécifiques (par exemple : personnes âgées handicapées, personnes âgées en prison, personnes âgées étrangères...)

1^{ère} réunion : **Mardi 2 avril de 10h à 12h30, en visioconférence**

2^{ème} réunion : **Jeudi 6 juin de 10h à 12h30, en visioconférence**

→ Atelier « Prévenir et repérer les situations d'isolement »

Objet : L'enjeu de la prévention peut être abordé sous différents angles : il s'agit tout à la fois de favoriser les espaces collectifs et la participation des personnes de façon à limiter le risque d'isolement et pour agir en amont de celui-ci, notamment par des modifications de l'espace public, en agissant sur l'offre ou encore sur l'habitat, mais aussi d'intervenir de manière plus individuelle à différents moments de la vie des personnes. Le repérage et l'identification des personnes isolées supposent quant à eux d'avoir élaboré une stratégie dans un territoire donné et implique une bonne coordination entre les différents acteurs du territoire afin de pouvoir mutualiser leur connaissance du terrain et des situations personnelles. Il est également nécessaire de renforcer la sensibilisation et de la formation du tissu social de proximité, notamment des professionnels de santé, à la détection des situations d'isolement. Par ailleurs, le repérage et l'accompagnement des personnes considérées comme isolées peut soulever des questions en termes d'éthique. La question du respect d'un cadre éthique du choix de vie des personnes pourra également être abordée.

Thématiques à traiter :

- Les différents leviers pour agir sur l'offre en matière de prévention, en pensant notamment aux risques de rupture (retraite, veuvage, mobilité, santé...)
- Penser les espaces publics et l'aménagement du territoire au regard des fragilités liées à l'âge
- Les différentes modalités existantes en matière d'identification des personnes isolées (la mobilisation du tissu social de proximité, l'aller-vers, les outils tels que les fichiers « canicule »)
- La question des recueil et partage des données et de leur utilisation
- L'enjeu de la clarification des circuits d'information

1^{ère} réunion : **Mercredi 20 mars de 10h à 12h30, en visioconférence**

2^{ème} réunion : **Jeudi 23 mai de 10h à 12h30, en visioconférence**

→ Atelier « Orienter et mettre en place des leviers d'action »

Objet : Lorsque des personnes sont identifiées comme étant isolées, elles peuvent être orientées vers des structures ressources ou être contactées par celles-ci dans une démarche d'aller-vers. Les structures ressources sont les structures vers lesquelles les personnes vont le plus spontanément se tourner pour obtenir des informations ou solliciter un accompagnement, à l'image des CCAS, des CLIC, des Maisons de l'autonomie, des services sociaux départementaux ou, lorsque le territoire n'a pas mis en place de stratégie en la matière, des associations. Dans de nombreux territoires, la structure vers laquelle doivent être orientées les situations d'isolement n'est en général pas identifiée officiellement, la lutte contre l'isolement étant encore considérée comme une compétence subsidiaire des différentes structures ressources. Les professionnels vers lesquels sont orientées les situations d'isolement ne disposent pas de toutes les informations, ni des formations, nécessaires pour proposer l'accompagnement le plus adéquat. Ces derniers doivent, par ailleurs, être capables d'évaluer la situation de la personne et de qualifier ses besoins pour proposer l'orientation et l'accompagnement le plus pertinent.

Thématiques à traiter :

- L'identification des structures ressources sur le territoire
- Les repères et outils pour évaluer la situation d'isolement des personnes et la qualifier
- La mise à disposition des acteurs des ressources disponibles pour répondre aux situations d'isolement
- L'identification des leviers d'actions à développer en fonction des besoins repérés en prenant en compte les différents types de public.
- La formation des professionnels, des bénévoles et des citoyens
- Penser des actions individuelles et collectives à partir des lieux de vie des personnes (domicile, nouvelles formes d'habitat, établissements...)

1^{ère} réunion : **Lundi 18 mars de 10h à 12h30, en visioconférence**

2^{ème} réunion : **Judi 30 mai de 10h à 12h30, en visioconférence**

→ Atelier « Mieux travailler ensemble »

Objet : Pour améliorer les politiques de lutte contre l'isolement, il apparaît indispensable de mieux connaître les missions et les modes d'intervention ainsi que les partenariats possibles des principaux acteurs dans ce domaine. Les objectifs de cet atelier seront de produire des repères pour identifier les conditions nécessaires à une coopération utile et efficace autour d'un réseau et de proposer des critères d'évaluation de la qualité de cette coopération.

Thématiques à traiter :

- Identifier les différents types d'acteurs pertinents à mettre autour de la table
- Créer un réseau de partenaires en identifiant leurs apports en matière de lutte contre l'isolement des personnes âgées et leur territoire d'intervention
- Définir et partager des objectifs communs
- L'enjeu de l'animation
- Identifier les points de vigilance pour maintenir une dynamique collective et la développer
- Quelle mutualisation des connaissances et des compétences en fonction du type de besoins (état des lieux, repérage des personnes isolement, accompagnement des personnes, montage de projets...) ?

1^{ère} réunion : **Mardi 9 avril de 10h à 12h30, en visioconférence**

2^{ème} réunion : **Mardi 28 mai de 10h à 12h30, en visioconférence**